

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 14
Nombre de Procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 16
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 60

VOTES : Contre : 0 Pour : 16
Date de convocation : 23/06/2022

DÉLIBÉRATION N° 1.1

INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES SYNDICAUX

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS : *Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrick HUGUET, Séverine MARCHAND, Eloïse BOURREAU GOBIN, Claude CAUDAL, Jean-Michel BRARD, Didier CADRO, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Valérie NIESCIEREWICZ, délégués titulaires, Jean-Claude LANDRON, délégué suppléant.*

ÉTAIENT ABSENTS : *Jean CHARRIER, Philippe CAILLON, Michèle QUELLARD pouvoir à André BOUCHER, Christiane VAN GOETHEM, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Présidente, Jean MONTAVILLE suppléé par Jean-Claude LANDRON.*

Secrétaire de séance : Laurent DUBOST

.....

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5721-1 et suivants

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2019, portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;

Vu sa délibération n°1.1 du 1^{er} mars 2022 portant modification des statuts du Syndicat mixte suite à l'adhésion de quatre nouveaux membres ;

Vu les délibérations de désignation des délégués des nouveaux membres du syndicat mixte :

- Délibération n°22.019CC du 7 avril 2022 du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP Atlantique),
- Délibérations n°2021/11/14 du 25 novembre 2021 et n°2022/05/03 du 19 mai 2022 du Conseil municipal de Blain,
- Délibérations n°21/20211214 du 14 décembre 2021 et n°20/20220503 du 3 mai 2022 du Conseil municipal de Sucé-sur-Erdre,
- Délibération n°D2203042 du 22 mars 2022 du Conseil municipal de Nort-sur-Erdre,

Considérant qu'il convient d'installer les délégués de l'Établissement public intercommunal et des Communes membres suite à leur récente adhésion au Syndicat mixte et à leur approbation des statuts de ce dernier,

Entendu le Rapport de la Présidente,

LES DELEGUES PRESENTS

Procèdent :

sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente, à l'installation des nouveaux délégués du comité syndical désignés par leurs membres respectifs :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Les représentants de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique	
Michèle QUELLARD	Jean-Claude RIBAUT
Les représentants de la Commune de Blain	
Philippe CAILLON	
Les représentants de la Commune de Nort-sur-Erdre	
Christine LE RIBOTER	Yves DAUVE
Les représentants de la Commune de Sucé-sur-Erdre	
Valérie NIESCIEREWICZ	Philippe DUJARDIN

Fait et délibéré à Saint Nazaire, en séance publique,
le 30 juin 2022

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE LOIRE-ATLANTIQUE


Lydia MEIGNEN